

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/028 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET

Monsieur **Denis ROUX**, Rapporteur

EXPLIQUE que dans le cadre de la réorganisation du service accueil de la collectivité, il est nécessaire de procéder à l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet.

PROPOSE à compter du 01/07/2009 d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de ce poste de 7 heures, soit 35 heures à la place de 28 heures.

DIT que la présente évolution de poste a été soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire qui a émis un avis favorable le 14 mai 2009.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord sur cette évolution de poste

DIT que le tableau des effectifs du personnel sera modifié en conséquence.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET - A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A. CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/029 : SUPPRESSION D'UN POSTE DE TECHICIEN TERRITORIAL ET CREATION SIMULTANEE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Monsieur **Denis ROUX**, Rapporteur

RAPPELLE la délibération n°2005-020 du 17 mars 2005 par laquelle la commune créait un poste d'informaticien à temps partiel sur un grade de technicien territorial pour assurer la maintenance des postes et du réseau informatique.

EXPLIQUE que le contrat à durée déterminée en place se termine le 30 juin 2009, qu'une vacance de poste a été déclarée.

PRECISE que suite à l'appel à candidature, la commune a décidé de retenir une personne sur un grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

EXPLIQUE qu'un l'avis du CTP du centre de Gestion de l'Isère a été sollicité sur cette suppression.

PROPOSE de créer un poste d'adjoint technique de à temps non complet sur les missions reprises ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/030 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2009/ 027 : CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE DE MADAME MARIE-PIERRE MONNET, INSTITUTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE

Madame **Béatrice BALMET**, Rapporteur,

RAPPELLE la délibération n° 2009/027 du 4 mai 2009 proposant d'offrir à Madame MONNET une prime d'un montant de 600 €.

PRECISE qu'il y a lieu de modifier cette délibération pour offrir à Madame MONNET :

- 1- 400 € de chèques spectacle à la MC2
- 2- 200 € de cartes cadeau Kadéos à la FNAC

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

**MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE**
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/031 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 200 EUROS A L'ASSOCIATION NOYAREY SPORT ANIMATION (BADMINTON)

Monsieur Aldo CARBONARI, Rapporteur,

EXPLIQUE qu'une nouvelle association sportive pour la pratique du badminton a été créée en novembre 2008 sous l'appellation Noyarey Sport Animation.

PRECISE qu'une demande de subvention a été effectuée par l'association.

PRECISE qu'il convient de prévoir le versement d'une subvention d'un montant de 200 euros à cette association et que les crédits sont inscrits à l'article 65748 du budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET - A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A. CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/032 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 DES BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur

CA 2008						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés (1)	342 161,32			195 905,87		
Opérations de l'exercice(2)	547 858,90	464 057,44	1 862 938,94	2 213 884,11	2 410 797,84	2 677 941,55
Affectation de résultats						
Total (1+2)	890 020,22	464 057,44	1 862 938,94	2 409 789,98	2 752 959,16	2 873 847,42
Résultats de clôture (3)	425 962,78			546 851,04		120 888,26
Restes à réaliser (4)	31 029,41	298 055,62				267 026,21
Total cumulé (3+4)	456 992,19	298 055,62		546 851,04	158 936,57	546 851,04
Résultats définitifs	158 936,57			546 851,04		387 914,47
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX						
Résultats reportés (1)	30 007,71			11 137,03	18 870,68	
Opérations de l'exercice(2)	156 001,46	5 430,04	53 324,38	135 321,78	209 325,84	140 751,82
Affectation de résultats						
Total (1+2)	186 009,17	5 430,04	53 324,38	146 458,81	239 333,55	151 888,85

Résultats de clôture (3)	180 579,13			93 134,43	87 444,70	
Restes à réaliser (4)	3 332,89	107 769,90			3 332,89	
Total cumulé (3+4)	183 912,02	107 769,90	0,00	93 134,43	76 142,12	93 134,43
Résultats définitifs	76 142,12			93 134,43		16 992,31
COMPTE ANNEXE POUR LE CABINET MEDICAL						
Résultats reportés (1)	0,00	61 844,45	1 840,80	0,00	1 840,80	61 844,45
Opérations de l'exercice(2)	13 397,09		22 545,27	26 948,19	35 942,36	26 948,19
Total (1+2)	13 397,09	61 844,45	24 386,07	26 948,19	37 783,16	88 792,64
Résultats de clôture (3)		48 447,36		2 562,12		51 009,48
Restes à réaliser (4)						
Total cumulé (3+4)	0,00	48 447,36		2 562,12		51 009,48
Résultats définitifs	0,00	48 447,36		2 562,12		51 009,48
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DU PARC D'ACTIVITES DU RUISSET						
Résultats reportés (1)	115 160,04			146 001,31		30 841,27
Opérations de l'exercice(2)	185 563,15	171 968,16	194 463,13	439 445,00	380 026,28	611 413,16
Affectation de résultats						
Total (1+2)	300 723,19	171 968,16	194 463,13	585 446,31	495 186,32	757 414,47
Résultats de clôture (3)	128 755,03			390 983,18		262 228,15
Restes à réaliser (4)	176 971,07				176 971,07	
Total cumulé (3+4)	305 726,10			390 983,18	305 726,10	390 983,18
Résultats définitifs	305 726,10			390 983,18		85 257,08
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL ET COMPTES ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF						
	735 296,94	48 599,80	0,00	1 042 984,30	735 296,94	1 091 584,10
RESULTATS DE CLOTURE 2008						356 287,16

PRECISE que, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, ces comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de Fontaine.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, et que Monsieur le Maire se soit retiré au moment du vote, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE les comptes administratifs et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

**MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE**
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/033 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2008 DU TRESORIER PRINCIPAL POUR LES BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur,

PRECISE que les comptes administratifs de la commune sont conformes aux comptes de gestion du Trésorier Principal de Fontaine,

ET PROPOSE d'approuver les comptes de gestion des budgets principal et annexes pour l'année 2008.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les comptes de gestion 2008 du Trésorier Principal de Fontaine.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/034 : AFFECTATION DES RESULTATS 2008 DES BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur,

RAPPELLE que les résultats reportés peuvent être affectés
PROPOSE les affectations suivantes :

Budget Principal :
Affectation du résultat de Fonctionnement en Recettes d'Investissement
Au compte 1068 : 158 937 €

Budget de l'Eau :
Affectation du résultat de Fonctionnement en Recettes d'Investissement
Au compte 1068 : 76 143 €

Budget du Parc d'Activités du Ruisset :
Affectation du résultat de Fonctionnement en Recettes d'Investissement :
Au compte 1068 : 305 727 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/035 : DM N°1 D'OUVERTURE DE CREDITS DU BUDGET DE L'EAU

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur,

PROPOSE les ouvertures de crédits suivantes :

<u>EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :</u>	
Article 276 autres créances immobilisées	+ 28 000,00 €
<u>EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</u>	
Article 2315 Installations, matériel et outillage technique	+ 8 000,00 €
Article 2031 Frais d'études	+ 20 000,00 €
<u>EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	
Article 758 Produits divers de la gestion courante	+ 4 000,00 €
<u>EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	
Article 6226 Honoraires d'études	+ 4 000,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET - A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A. CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETARE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/036 : DM N° 3 DE VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Didier CUSTOT, Rapporteur,

PROPOSE les virements de crédits suivants :

EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Article 021 Virement de la section de fonctionnement	- 1 197,10 €
Article 28033/40 Amortissement frais d'insertion	+ 22,10 €
Article 280414/040 Amortissement subv. Equipement communes	+ 742,00 €
Article 280415/040 Amortissement subv. Equipement groupement	+ 433,00 €

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Article 6811/042 Dotation amortissement des immobilisations	+ 1 197,10 €
Article 023 Virement à la section d'investissement	- 1 197,10 €
Article 6714 Bourses et prix	+ 600,00 €
Article 6257 Fêtes et cérémonies	- 600,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET - A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A. CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETARE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/037 : DM N° 4 D'OUVERTURE DE CREDITS DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur,

PROPOSE les ouvertures de crédits suivantes :

EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Article 2031/041 Frais d'études + 11 363,00 €
Article 2033/041 Frais d'insertion + 646,00 €

EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Article 2313/041 Immos en cours-construction + 12 009,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/038 : DM N° 1 DE VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET DE LA ZAC DU RUISSET

Monsieur **Didier CUSTOT**, Rapporteur

PROPOSE les virements de crédits suivants :

EN RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Article 021 Virement à la section de fonctionnement - 426,00 €
Article 28181/040 Amort. Installations générales + 426,00 €

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Article 6811/042 Dotation amortissement des immos + 426,00 €
Article 023 Virement à la section d'investissement - 426,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET -
A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A.
CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/039 : DM N° 1 DE VIREMENTS DE CREDITS DU BUDGET DU CABINET MEDICAL

Madame **Didier CUSTOT**, Rapporteur,

PROPOSE les virements de crédits suivants :

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Article 673 Titres annulés sur exercice antérieur - 4 000,00 €
Article 60612 Energie-électricité + 4 000,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX

MAIRIE
DE
NOYAREY
ISERE
38360 NOYAREY
☎ : 04 76 53 82 01
Fax : 04 76 53 89 97

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 15 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le quinze juin, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de NOYAREY, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Denis ROUX, Maire de la Commune de Noyarey.

PRESENTS : Mesdames – B. BALMET - M. BERNARD-GUELLE - A. CHEVALLET - A. HENRY – S. DUPISSON - MA. SUCHEL - E. VEZZU
Messieurs D. ROUX – D. CUSTOT – H. BONZI – J.M CAMACHO – A. CHARBIT - A. CARBONARI

POUVOIR : Monsieur C. BERTHIER à Monsieur D. ROUX
Madame G. FRIER à Madame B. BALMET
Madame C. SWALES à Madame MA. SUCHEL
Monsieur A. SCARNATO à Madame M. BERNARD-GUELLE

EXCUSE : Monsieur B. TRANCHAND

Nombre de conseillers en service : 18
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel BERNARD-GUELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2009/040 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2009/ 026 : CHANGEMENT DE DENOMINATION DU « CHEMIN DES ILES CORDEES » EN « ROUTE DES BEALIERES »

Monsieur **Denis ROUX**, Rapporteur

RAPPELLE la délibération n° 2009/026 du 4 mai 2009 proposant de changer la dénomination du chemin des Iles Cordées en Chemin des Béalières.

PRECISE qu'il y a lieu de modifier cette délibération pour s'accorder avec la dénomination choisie par la commune de Veurey-Voroize.

PROPOSE au Conseil Municipal de renommer le « chemin des îles cordées » en « route des Béalières », s'agissant effectivement plus d'une route que d'un chemin, en tout cas dans la partie desservant la ZI et s'accordant avec le choix de "route du Ruisset" sur Noyarey.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
Le Maire
Denis ROUX